

communiqué de presse

Paris, le 21 octobre 2025

Partage de la valeur : Malakoff Humanis Épargne accompagne les entreprises dans la mise en place de l'épargne salariale

L'épargne salariale, un nouvel élan pour les entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la loi sur le partage de la valeur étend l'épargne salariale à toutes les entreprises de 11 à 49 salariés, qu'il s'agisse de participation, d'intéressement ou de plan d'épargne. Aujourd'hui, le mouvement s'accélère : plus de 52 % des entreprises françaises ont déjà mis en place un dispositif d'épargne salariale. Dans ce contexte, Malakoff Humanis accompagne les entreprises pour faciliter la mise en place de ces solutions, les valoriser pour qu'elles contribuent à l'attractivité et la fidélisation des talents, et faire du partage de la valeur un levier de performance sociale.

Malakoff Humanis Epargne un nouvel acteur de l'épargne collective

Malakoff Humanis se renforce sur le marché de l'épargne avec une proposition de valeur qui repose sur l'accompagnement et la performance.

Née notamment de l'intégration d'Epsens, **Malakoff Humanis Épargne** réunit désormais l'épargne salariale et l'épargne retraite sous une seule marque.

Une offre claire, accompagnée ET performante

Malakoff Humanis dévoile ses nouvelles offres PEE/PERECO : 4 niveaux de solutions d'épargne salariale pensées pour les entreprises et leurs salariés.

Parce que l'épargne salariale reste complexe pour les salariés et parce que les DRH ou les chefs d'entreprises ne savent pas toujours comment la valoriser, Malakoff Humanis Epargne a décidé de faire de la clarté, de la pédagogie et de l'accompagnement les axes forts de son offre et de son modèle relationnel :

- **Clarté et simplicité** : des dispositifs lisibles, des espaces clients intuitifs et un accompagnement à chaque étape de l'entrée en relation à la gestion du contrat. Mise en place rapide, adaptée à chaque entreprise.
- **Accompagnement** : des équipes de proximité partout en France, disponibles pour conseiller et accompagner chaque entreprise et ses salariés, des ateliers et outils digitaux pour permettre aux salariés et dirigeants de mieux comprendre l'épargne et de la piloter. Des outils d'aide à la décision : coaching individuel et simulateurs pour des choix éclairés.
- **Soutien aux personnes en situation de fragilité** : diagnostic des situations délicates, accès à des aides spécifiques en cas de situations particulières liées au déblocage des fonds.

Paritaire, mutualiste, à but non lucratif, Malakoff Humanis n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Ce statut lui permet de proposer **une tarification juste et compétitive, parmi les plus faibles du marché**. Grâce à cette maîtrise des frais, la performance des placements profite directement aux épargnants.

Cette performance est aussi une performance ESG : tous les fonds proposés aux entreprises respectent les articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Concrètement :

- Ils intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Ils favorisent des pratiques responsables et transparentes.
- Ils financent des projets concrets : PME, ETI, infrastructures de transition.

« Notre objectif est d'accompagner chaque entreprise afin qu'elle puisse aborder sereinement l'épargne collective et en faire un levier de performance financière et social. Nos nouvelles gammes PEE/PERECO sont conçues pour répondre aux différents projets des entreprises avec une solution claire, performante et un accompagnement au service des employeurs comme des salariés », déclare Olivier Della Santina, **Directeur de marchés Epargne et Sur-Mesure Prévoyance Santé**.

Malakoff Humanis, un acteur global de l'épargne

Fort d'une vision complète de l'épargne, le groupe Malakoff Humanis accompagne aujourd'hui les entreprises de toutes tailles, les particuliers et les indépendants grâce à une offre complète en épargne collective (PEE, PERECO et PERO) et individuelle (PER et assurance vie).

Le développement de Malakoff Humanis sur le marché de l'épargne individuelle s'est concrétisé avec le rapprochement avec La France Mutualiste en 2024. En 2025, le Groupe a pris une participation majoritaire au capital de Mon Petit Placement pour accélérer la digitalisation de ses offres et rendre l'épargne accessible à tous, et plus particulièrement aux jeunes actifs. L'entrée de Malakoff Humanis au capital d'UNOFI viendrait renforcer la position du Groupe sur le marché individuel.

Cette complémentarité fait de Malakoff Humanis un acteur global et unique de l'épargne, combinant solidité, expertise financière et accompagnement humain.

Chiffres clés en épargne collective :

- Epargne salariale : 7,3 Mds sous gestion et 494 000 épargnants
- Epargne retraite supplémentaire : 6,6 Mds sous gestion et 450 000 épargnants

À propos de Malakoff Humanis

Acteur clé de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif, Malakoff Humanis accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire.

Avec 10,5 Mds€ de fonds propres, près de 400 000 entreprises clientes et plus de 9 millions de personnes protégées, Malakoff Humanis couvre 15 % du marché de la santé et de la prévoyance collectives. En épargne, Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 880 M€ en 2024.

En tant que caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 44,4 Mds€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal le Groupe accompagne ses clients fragilisés, et est engagé sur le Handicap - à travers sa fondation Malakoff Humanis Handicap -, le Cancer, le Bienvieillir et les Aidants. Plus de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

www.malakoffhumanis.com

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58

huguesschmitt@primatice.com

Victoria Rey : + 33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com